



EN PENSION	DANS LE SUD DE LA FRANCE	A LA MER	A LA CAMPAGNE, FORÊT, MONTAGNE	A L'ETRANGER
La vaccination contre la toux du chenil est exigée, ainsi que les antiparasitaires internes et externes.	La vaccination contre la leishmaniose est conseillée. Maladie transmise par les phlébotomes.	Pensez à rincer votre animal à l'eau claire après une baignade et privilégiez les endroits ombragés.	Assurez-vous qu'il n'y a pas de parasites (comme les tiques) ni d'épillet après chaque balade.	La vaccination contre la rage + son passeport est obligatoire. Un certificat de bonne santé ou une quarantaine est parfois exigé dans certains pays.
Prévoir son carnet de santé, ainsi que les traitements en cours.	Prévoir une protection efficace contre les moustiques et les phlébotomes. (Vectra)			Selon votre destination, évitez les expositions au soleil afin de le protéger des coups de chaleur.

Quelle que soit la destination, l'identification est obligatoire.

- Une consultation chez votre vétérinaire est fortement conseillée avant votre départ, afin de vérifier la bonne santé de votre animal, et mettre ses vaccins à jour ainsi que ses traitements antiparasitaires.
- Si votre animal souffre de pathologie chronique, pensez à vous munir de son traitement ainsi que de son ordonnance.

À votre retour, prenez le temps d'inspecter votre animal pour vous assurer que tout est en ordre.

Un renouvellement des antiparasitaires est parfois recommandé auprès de votre vétérinaire.

Il peut s'avérer nécessaire de faire une transition pour votre animal afin de le réadapter à des périodes où il est seul à la maison.



Conseil: Si vous avez besoin d'aide pour vos formalités de voyage à l'étranger, vous pouvez consulter le site AnivetVoyage.

KIT DE PREMIER SOINS POUR VOTRE ANIMAL DE COMPAGNIE :

- Compresses, pansements, bande crêpe
- Sérum physiologique, désinfectant, spray froid
- Pince à épiler, tire tiques, ciseaux, seringue 10ml/20ml
- Thermomètre, couverture de survie, gants en latex
- Muselière

